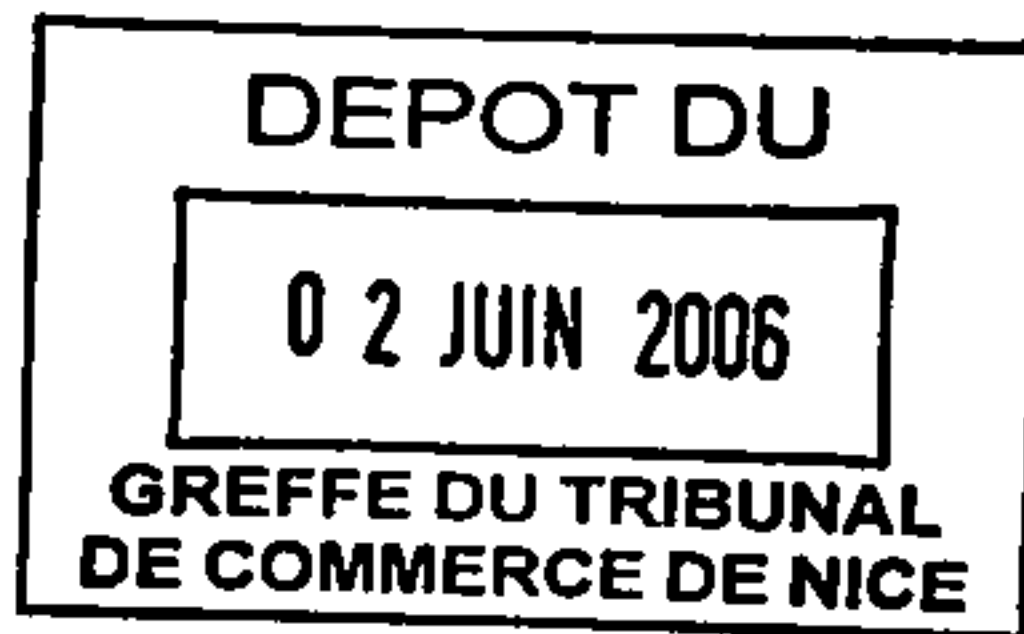


4599

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT
" F.C.A. "



Société Anonyme au capital de 160.000 €
Siège social : 19, rue Alphonse 1er
06200 NICE

R.C.S. NICE 344 197 322

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 MAI 2006

L'An Deux Mille Six,
le dix huit mai,
à 18 heures.

Les actionnaires de la Société "FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT - F.C.A." Société Anonyme au capital de 160.000 €, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration, conformément à la Loi.

Il a été établi une feuille de présence qui est signée par chaque actionnaire en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves MAURER, en sa qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Jean-Claude MOREL et Monsieur Philippe LUCCHESI, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-François CABANE est nommé secrétaire.

Monsieur Patrick MATHERON, Commissaire aux Comptes, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les Membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social. L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et habilitée à prendre toute décision ordinaire.

L'Assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

1. La feuille de présence de l'Assemblée,
2. Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Puis, le président déclare :

- que liste des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'assemblée, a été tenue à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant cette assemblée.
- et, qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires, au même lieu, depuis la convocation de l'assemblée, à savoir :
 - a) le projet des résolutions présenté par le Conseil d'Administration,
 - b) un document mentionnant l'état civil des membres du Conseil d'Administration avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration et de surveillance.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Démission du commissaire aux comptes suppléant,**
- **Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant,**
- **Pouvoirs en vue des formalités,**
- **Questions diverses.**

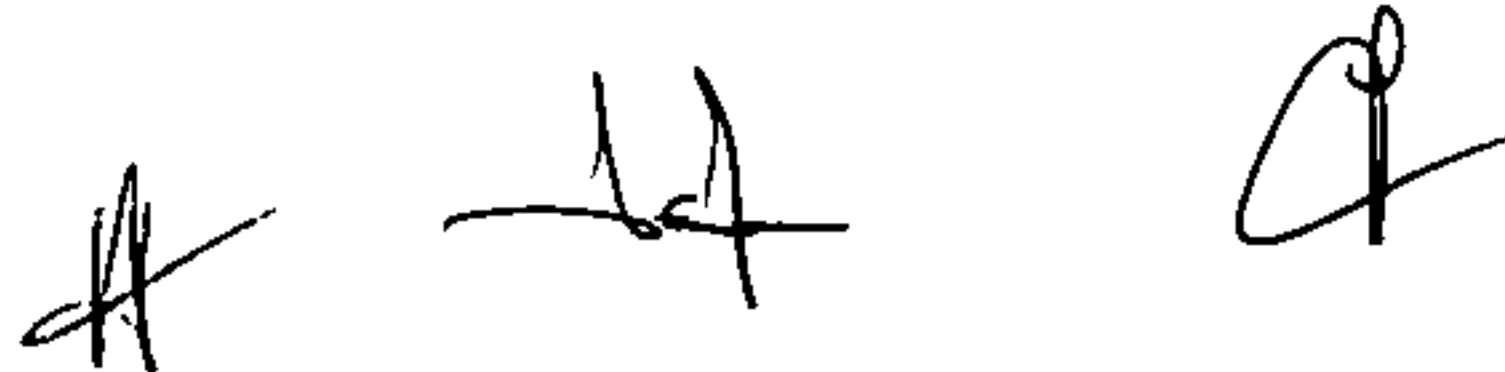
Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pierre CASAGRANDE, et décide de procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.




DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, le CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES – 27, boulevard Général Vautrin 06400 CANNES en remplacement de Monsieur Pierre CASAGRANDE, jusqu'à l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Le CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES déclare accepter lesdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

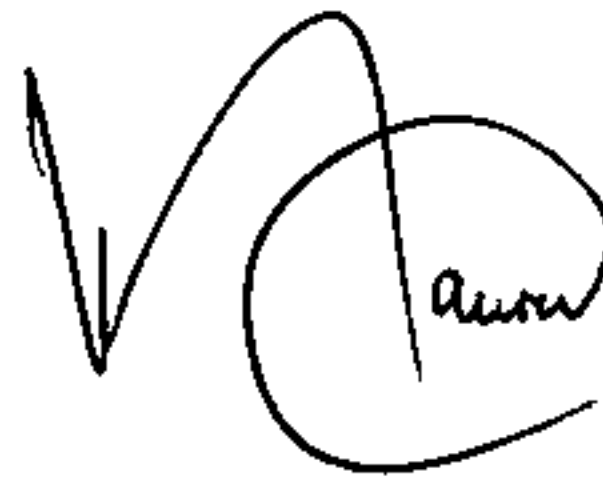
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau après lecture.



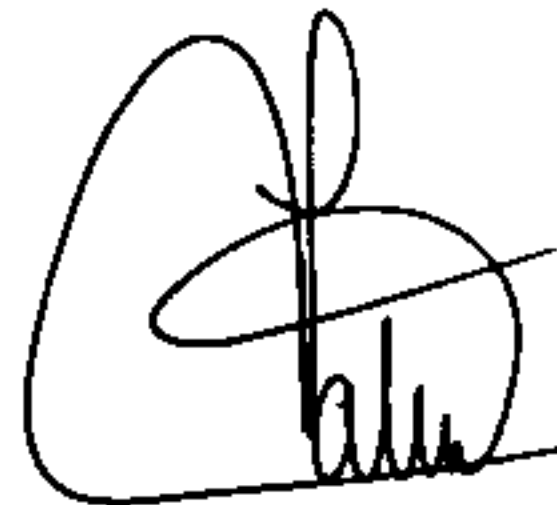
Yves MAURER
Président



Jean Claude MOREL
Scrutateur



Philippe LUCCHESI
Scrutateur



Jean-François CABANE
Secrétaire